

Bac 2019
Épreuve de SES
Série ES

Dissertation

L'École est-elle le seul déterminant de la mobilité sociale ?

Commentaire : C'est sujet classique avec une formulation ouverte permettant une mobilisation assez large de connaissances.

La formulation nécessite toutefois une certaine rigueur pour éviter de ne traiter que partiellement du sujet.

Difficultés :

Prêter attention au terme « seul » qui invite à ne pas en rester au rôle de l'école.

Traiter du rôle (déterminant) de l'école dans la mobilité sociale peut signifier une contribution favorable à la mobilité sociale ou au contraire un facteur d'immobilité, de reproduction sociale.

Il n'y a que 3 documents. Il est donc judicieux de veiller à aller chercher dans ses connaissances personnelles de quoi alimenter l'argumentation.

La lecture des documents peut être un peu déstabilisante (surtout le document 2, la clé de lecture peut s'avérer utile...).

Éléments d'introduction

Depuis les années soixante-dix, l'école a connu deux évolutions significatives : une massification (de plus en plus de jeunes accèdent à une formation et de plus en plus longue) et une démocratisation (d'une école réservée à une élite nous sommes passés à une école qui accueille l'ensemble des jeunes).

La mobilité sociale désigne le fait de changer de position sociale (d'emploi notamment).

Elle peut être intragénérationnelle (au cours de sa vie) ou intergénérationnelle (par rapport à ses parents). Elle peut être ascendante ou descendante.

L'école favorise-t-elle la mobilité sociale ou bien au contraire est-elle facteur d'immobilité, de reproduction sociale ? Est-elle la seule à influencer les trajectoires sociales des individus ?

Dans quelle mesure l'évolution des emplois, la famille jouent-ils aussi un rôle ?

I — L'école facteur de mobilité sociale

1 - Des diplômes accessibles à tous

En 2013-2015, plus de 50 % des jeunes âgés de 25 à 29 ans ont eu accès à l'enseignement supérieur et près de 45 % détiennent un diplôme d'enseignement supérieur, ces chiffres

étant respectivement de 40 % et 30 % pour les enfants d'employés ou d'ouvriers (document 1).

Ces proportions sont en augmentation par rapport à la période 2003-2005.

2 – Des diplômes facteur d'accès à l'emploi :

En 2014, 68 % des cadres supérieurs détenaient un diplôme supérieur à bac +2, ils étaient même au total 83 % à détenir un diplôme de l'enseignement supérieur.

Alors que seulement 20 % des employés détenaient un diplôme de l'enseignement supérieur et 6 % des ouvriers (document 3).

Nous pouvons remarquer aussi l'évolution de la structure des emplois des femmes (document 2). Elles sont de plus en plus nombreuses à accéder à la catégorie des cadres (13,5 % des femmes âgées de 30 à 59 ans en 2014 et 2015 pour seulement 3,8 % de cadres parmi leurs mères).

Cette tendance s'observe aussi parmi les professions intermédiaires.

Ces évolutions sont à relier à l'évolution de l'école.

II — L'école peut favoriser une certaine reproduction sociale

1- Un accès aux diplômes assez inégalitaire

Si un peu plus de 50 % des jeunes de 25 à 29 ans a eu accès l'enseignement supérieur en 2013-2015 (et 45 % détenaient un diplôme de l'enseignement supérieur), ils étaient près 75 % dans ce cas parmi les enfants de cadres et professions intermédiaires (et près de 65 % détenaient un diplôme de l'enseignement supérieur).

2- Une réussite scolaire liée à l'origine sociale

Pierre Bourdieu pointe les différences de réussite scolaire en fonction de l'origine sociale.

Il explique cette tendance par les différences de dotation en capital culturel des enfants en fonction de leur origine sociale.

L'école, par ses pratiques, valorise le type de capital culturel détenu par les enfants issus des classes dominantes (pratique de la lecture, de l'écrit, fréquentation des musées...). Elle tend donc à transformer "ceux qui héritent en ceux qui méritent".

III — Une mobilité sociale influencée par d'autres facteurs

1- Une réussite scolaire et donc une mobilité sociale liée aussi aux stratégies familiales

Raymond Boudon a tenté notamment d'expliquer pourquoi, à niveau scolaire comparable, les trajectoires des enfants au sein de l'institution scolaire étaient différentes selon leur origine sociale.

Il explique cela par rapport aux stratégies des familles au moment des choix d'orientation. Le choix de poursuivre les études dépend de l'origine sociale. Plus l'enfant s'éloigne relativement du niveau de formation de ses parents, plus la probabilité qu'il poursuive ses études diminue ou alors dans des formations courtes. Au contraire, plus les parents ont un

niveau de formation élevé, plus ils pousseront leur enfant à poursuivre ses études afin qu'il atteigne un niveau au moins équivalent pour éviter notamment un certain "déclassement". Cela peut ainsi expliquer les écarts dans l'enseignement supérieur observé dans le document 3.

2- Une mobilité sociale influencée par l'évolution de la structure des emplois : la mobilité structurelle

En parallèle de l'évolution de l'école, l'évolution des emplois influence aussi les trajectoires des individus.

Ainsi, certaines catégories voient leurs effectifs se réduire (comme pour les agriculteurs, document 2), poussant "mécaniquement" les enfants d'agriculteurs à changer de catégorie sociale et à connaître une mobilité sociale.

À l'inverse, les effectifs d'autres catégories (cadres, professions intermédiaires, document 2) accueillent de plus en plus d'actifs produisant ainsi le même effet de mobilité "structurelle".

Conclusion

L'école joue un rôle central dans la mobilité sociale ou dans l'immobilité sociale. Elle n'est toutefois pas la seule à intervenir. L'évolution des emplois et les stratégies familiales au moment des choix d'orientation jouent aussi un rôle.

Nous pourrions alors nous interroger sur le rôle que pourrait jouer l'État pour modifier les comportements pour tendre vers plus de justice sociale.

Commentaires sur l'épreuve composée

Première partie :

Les deux questions ont des niveaux de difficulté assez semblables. Les questions sont classiques et ne devraient pas déstabiliser les candidats. Il conviendra de veiller à illustrer l'argumentation.

Deuxième partie :

Le document sur le taux de croissance du PIB est aussi très classique et ne devrait pas surprendre les candidats non plus.

Il s'agit toutefois de bien relever qu'il s'agit de prix constants et donc de variation en volume.

La notion d'économies « avancées » est un peu particulière mais ne devrait pas gêner les candidats.

Il est important de veiller à structurer son analyse pour faire apparaître des tendances, des périodes.

Un rappel : il est demandé de présenter et de comparer les évolutions de la croissance du PIB et non de les expliquer (il n'est pas attendu d'explications de la baisse du PIB en 2009).

Il s'agit surtout de montrer sa capacité à exploiter un document (lecture, interprétation et synthèse des données).

Troisième partie : Les stratégies des FMN.

Le sujet est classique. Certains documents peuvent paraître un peu « techniques » et denses de prime abord mais les candidats bien préparés pourront réinvestir sans trop de difficultés les connaissances acquises et devront sélectionner les informations pertinentes pour leur argumentation.

Éléments de corrigé pour l'épreuve composée

Première partie

1. Illustrez la diversité des acteurs et des formes des conflits sociaux. (3 points)

Les conflits sociaux caractérisent des moments de tension qui mettent en jeu des groupes sociaux, des acteurs dont les intérêts ne coïncident plus ou sont en opposition (il y a donc une relation d'interdépendance entre eux).

Le conflit a toujours un objet (un enjeu) et une forme

Les acteurs en présence, les objets des conflits sociaux et leurs formes peuvent être divers et peuvent varier dans le temps.

Ainsi, si les syndicats de salariés ont occupé une place centrale dans les conflits sociaux liés au travail (salaires, emploi, conditions de travail...), depuis les années soixante-dix, nous avons pu observer l'émergence de nouveaux acteurs (associations, collectifs...) qui ont développé de nouvelles formes d'expression du conflit social comme, par exemple récemment, la marche des jeunes pour le climat, des pétitions en ligne pour la défense de droits (réfugiés, homosexuels...) ou encore formes plus "radicales" comme la publication de vidéos tournées clandestinement dans les abattoirs par des associations (L214) pour défendre la cause animale...

Globalement, nous avons pu observer, depuis les années soixante-dix notamment, ce que certains appellent l'émergence de nouveaux mouvements sociaux se caractérisant par de nouveaux objets (défense des droits, de l'environnement, des animaux...), de nouveaux acteurs (associations, collectifs...) et de nouvelles formes d'actions.

2. Présentez deux arguments qui montrent que l'emploi contribue à l'intégration sociale. (3 points)

L'intégration sociale désigne la capacité d'un individu à participer aux normes de vie communes à un groupe social et à nouer des relations avec les autres membres du groupe.

Occuper un emploi apparaît comme un facteur majeur de l'intégration car il constitue une valeur et une norme importantes dans nos sociétés modernes : travailler (occuper un emploi) est perçu comme quelque chose de positif, et celui qui est sans emploi, est jugé comme n'étant pas complètement "normal" au sens sociologique (dans la norme).

Tout d'abord, occuper un emploi constitue une source de revenus.

En tant que source de revenus, exercer un travail permet d'accéder à la consommation. Ainsi, plus l'emploi est rémunéré, plus le niveau de vie de l'individu ou du ménage est élevé. Cela permet aux individus de se sentir intégrés dans la société car ils ont alors un mode de vie proche de la norme

dominante, qui constitue un "modèle". L'emploi favorise donc le lien marchand et l'intégration économique des individus.

L'emploi est aussi une source de liens sociaux, il constitue aussi une occasion de rencontrer des collègues qui, parfois, deviennent des amis. C'est un lieu de sociabilité. Il peut favoriser le développement de formes de solidarité, de coopération, de collaboration entre les individus.

L'emploi constitue aussi un élément essentiel dans la construction de l'identité des individus (identité professionnelle). Il permet de développer le sentiment d'être utile, de participer à la vie collective, de trouver sa place dans la société en apportant sa contribution, ses compétences.

L'emploi procure enfin des droits sociaux. Les droits sociaux sont les prestations sociales fournies dans le cadre de l'État providence. C'est, par exemple, la possibilité d'une indemnisation pour les salariés qui se retrouvent au chômage. Ces droits sociaux matérialisent la solidarité entre les individus, et plus encore l'appartenance à la société : c'est bien parce qu'on travaille en France que l'on bénéficie d'une panoplie de droits et de prestations, qui diffèrent d'un pays à l'autre, chaque société organisant sa sphère de solidarité.

Par ailleurs, l'emploi est un lieu où les individus peuvent développer une conscience politique, puisqu'ils peuvent être confrontés à des conflits, à des négociations, et peuvent aussi adhérer à un syndicat.

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Après avoir présenté le document, vous comparerez l'évolution de la croissance économique dans les économies de marché émergentes et en développement avec celle des économies avancées.

Nous sommes en présence d'un document publié par le Fonds Monétaire International (FMI) en octobre 2016.

Il s'agit d'un graphique présentant les évolutions du PIB (Produit Intérieur Brut) entre 2006 et 2016 à prix constants (c'est-à-dire en volume, les variations liées aux évolutions des prix ayant été "neutralisées") pour deux catégories d'économies : les économies "avancées" et les économies de marché "émergentes et en développement" (ED)

Le taux de croissance du PIB en volume est systématiquement plus élevé dans les économies de marché (ED) sur l'ensemble de la période (il varie de +8,5 % à +3 %) que dans les économies avancées où il varie de +3 % maximum à -3,5 %.

Nous pouvons toutefois observer des similitudes dans les évolutions observées entre ces 2 catégories de pays.

Dans les deux cas, nous observons une tendance à la réduction, donc au ralentissement du taux de croissance du PIB entre 2006 et 2016. Il passe ainsi de +8 % à +4 % pour les économies de marché « ED », soit une diminution de 4 points de pourcentage et de +3 % à +1,8 % pour les économies avancées, soit une baisse de 1,2 point de pourcentage.

Nous pouvons souligner que la baisse est relativement plus importante pour les économies de marché "ED" : division par 2 du taux de croissance sur la période.

Nous pouvons aussi remarquer que les deux catégories d'économies connaissent une diminution significative du taux de croissance de leur PIB entre 2007 et 2009 : il passe ainsi, dans les économies de marché "ED", de +8,5 % environ en 2007, à +5,9 % en 2008 et à +3 % en 2009, soit une baisse de 5,5 points en deux ans. Au cours de la même période, dans les économies avancées, le taux de croissance du PIB passe de presque +3 % en 2007 à 0 % en 2008 pour devenir négatif en 2009 (-3,5 %), ce qui signifie que le volume de la production intérieure a réellement diminué (en volume) en 2009 dans ces pays, soit une diminution de 6,5 points en deux ans.

Nous remarquons enfin que la période 2013-2014 se caractérise par une légère reprise du taux de croissance du PIB dans les économies avancées (+1 % en 2013, +1,9 % en 2014, +2 % en 2015), ce qui n'est pas le cas pour les économies de marché "ED" (qui passe de +5 % à +4 %, soit une diminution de 1 point de pourcentage sur la période).

Troisième partie :

À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les firmes multinationales cherchent à améliorer leur compétitivité par des stratégies de localisation.

L'argumentation doit être structurée, fluide, illustrée. Il n'est pas attendu de plan formel (équilibre entre les parties/sous-parties) comme en dissertation. Une introduction et une conclusion (courtes) sont conseillées.

Introduction

Les firmes multinationales (FMN) constituent un acteur majeur du commerce international notamment à travers les stratégies de localisation qu'elles peuvent développer dans le but d'améliorer leur compétitivité que ce soit une compétitivité prix (s'appuyant notamment sur la recherche d'une diminution des coûts de production) ou une compétitivité hors prix (qualité, délais de livraison, innovation...).

Des stratégies qui s'appuient sur l'amélioration de la compétitivité prix.

S'appuyant sur les avantages comparatifs liés aux dotations en facteurs de production dont peuvent disposer les différents pays à travers le monde, les FMN peuvent chercher à s'implanter dans les pays où les coûts de production (et notamment le coût de la main-d'œuvre est relativement plus faible que dans leur pays d'origine) et mettre en place une décomposition internationale de leur processus de production (DIPP) comme indiqué dans le document 2. C'est ainsi que des FMN s'implantent notamment dans les pays en développement (et dans une moindre mesure dans les pays les moins avancés) pour réduire leurs coûts de production et ainsi réduire leurs prix de vente ou augmenter leurs marges.

Nous observons ainsi dans le document 1, une tendance à l'augmentation de la part des flux d'IDE entrants dans les économies en développement entre 2000 et 2017 (selon la CNUCED cette part passe de 17 % dans le total mondial des IDE à plus de 45 % en 2017).

Ces IDE se traduisent par la création d'une unité de production à l'étranger (qui peut correspondre à une délocalisation si dans le même temps une unité de production est fermée dans le pays d'origine) ou à une acquisition d'au moins 10 % du capital d'une entreprise à l'étranger.

La réduction des coûts du transport (grâce au développement notamment des porte-conteneurs depuis les années soixante-dix), des coûts de communication (internet, téléphone...) a favorisé ce mouvement d'internationalisation de la production des FMN.

Par ailleurs, la fiscalité qui s'applique aux FMN peut aussi être l'origine de leurs stratégies de localisation. Ainsi, plusieurs FMN originaires des États-Unis (les GAFA : Google, Apple, Facebook, Amazon) sont implantées en Irlande en raison de la fiscalité avantageuse pour les entreprises (notamment la fiscalité sur les bénéfices comme l'indique le document 3). Cela leur permet d'améliorer leur compétitivité prix même si cela crée en même temps une forme de "dumping fiscal" entre pays de l'Union Européenne.

Des stratégies qui s'appuient aussi sur l'amélioration de la compétitivité hors prix.

La recherche de la réduction des coûts de production n'est pas la seule raison qui pousse les FMN à développer des stratégies d'implantation.

Elles peuvent aussi chercher à se rapprocher des pays dans lesquels elles souhaitent vendre leur production. C'est une des raisons de la présence des GAFA en Irlande qui allient recherche de compétitivité prix et recherche de compétitivité avec leur localisation dans ce pays (document 2).

Cette présence en Irlande leur permet en outre de disposer d'une main-d'œuvre qualifiée et de garantir un certain niveau de qualité dans leur production (notamment de service).

C'est une des raisons qui peut expliquer la faiblesse et la relative stagnation des IDE entrants dans les PMA (0 % en 2000 et environ 2 % des IDE mondiaux en 2017).

Ils ne constituent pas forcément des marchés porteurs pour les FMN et la qualification de la main-d'œuvre n'y est pas suffisante.

Les évolutions des IDE entrants dans les économies en développements observées précédemment (document 1) peuvent au contraire, s'expliquer aussi par la croissance de leur demande intérieure et par l'élévation du niveau de qualification de la main-d'œuvre (donc de son niveau de rémunération et donc de son pouvoir d'achat).

Les FMN peuvent aussi chercher à s'implanter dans des pays garantissant une certaine stabilité politique et une certaine qualité d'infrastructures proposées (notamment aux cadres des FMN) en matière d'accès aux soins, à l'éducation notamment. Cela peut expliquer aussi la préférence accordée aux IDE dans les économies en développement et aux économies développées (qui accueillaient encore 50 % des IDE mondiaux en 2017 même si ce pourcentage est en diminution depuis 2000 comme l'indique le document 1) plutôt que dans les PMA.

Cette recherche peut amener l'Irlande à faire évoluer son offre en infrastructures si elle souhaite pouvoir continuer à attirer des FMN alors même que son avantage comparatif en matière de coûts

de production (lié à la fiscalité) et de facilité d'accès au marché européen risque d'être remis en cause à terme (document 3).

En conclusion, nous pouvons voir que les stratégies des FMN sont assez variées en fonction de la compétitivité recherchée (prix ou hors prix). Ces stratégies peuvent être combinées entre elles et les localisations peuvent évoluer dans le temps en fonction de l'évolution des avantages comparatifs des pays sur lesquels elles s'appuient.